

*Question présentée par le député :*

*M. Stéphane Florey*

*Date de dépôt : 17 avril 2020*

## **Question écrite urgente**

### **Des frontières mieux contrôlées, une sécurité renforcée !**

L'épidémie de coronavirus s'est transformée en pandémie mondiale. Pour tenter d'endiguer ce fléau, des Etats hier encore partisans d'un mondialisme sans pitié ont désormais recours à des contrôles renforcés aux frontières. En effet, les frontières ouvertes empêchent un confinement efficace de la maladie, qui, comme on sait, est extrêmement dangereuse pour les personnes âgées et pour les personnes affectées d'une pathologie préexistante. Le 16 mars, le Conseil fédéral a décidé, d'une part, d'effectuer des contrôles non plus seulement aux frontières avec l'Italie, mais également à celles avec l'Allemagne, l'Autriche et la France et, d'autre part, d'introduire des refus d'entrée, tout en prévoyant des exceptions.

Chez nos voisins français, le confinement de la population et le rétablissement des contrôles aux frontières nationales ont déployé des effets sur les crimes et les délits. Ainsi, d'après des chiffres publiés par le ministère français de l'Intérieur, on constate pour un mois de mars une baisse « des vols sans violence contre les personnes » (-51%), « des vols violents sans arme » (-45%), « des cambriolages de logements » (-44%) et « des vols avec arme » (-43%).

Dans les faits, Genève subit les conséquences du désastre sécuritaire qu'est Schengen. La statistique policière de la criminalité (SPC) place année après année Genève dans le palmarès des cantons les plus criminogènes de Suisse, malgré une communication officielle qui se veut rassurante. Les quelques baisses enregistrées résultent de la réinstallation de contrôles aux frontières, par exemple ceux effectués par la France à la suite des attentats de Paris. Des contrôles qui ne manquent pas de perturber les opérations des bandes de cambrioleurs ou des trafiquants de stupéfiants.

Ma question est la suivante :

*Quelles incidences ont été observées à Genève en matière de criminalité suite au renforcement des contrôles aux frontières consécutif à la pandémie de coronavirus ?*

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.